



Le 10 novembre 2021

**Objet : Stationnement dans la rue Géliveau**

Madame,  
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Géliveau afin d'interdire le stationnement :

- à partir de 17 h les jeudis jusqu'à 17 h les lundis, du côté des adresses paires, entre l'avenue Coursol et le numéro civique 3010;
- à partir de 17 h les lundis jusqu'à 17 h les jeudis, du côté des adresses impaires, entre l'avenue Coursol et le numéro civique 3025;
- en tout temps des deux côtés de la rue, entre le numéro civique 3025, rue Géliveau et le numéro civique 3020, rue Paquette.

**Pourquoi apporter ces modifications?**

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Géliveau. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 17 h les lundis et les jeudis.

**Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.**

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens